CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES (Ramsar, Iran, 1971)

52e Réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 13 au 17 juin 2016

**SC52-11 Rev.1**

**Mise à jour sur les initiatives régionales Ramsar**

**Actions requises :**

Le Comité permanent est invité à :

* **prendre note** des rapports annuels reçus des 15 initiatives régionales Ramsar et publiés tels qu’ils ont été reçus : [http://www.ramsar.org/library/field\_date\_period%253Avalue  
  /2016/field\_tag\_body\_event/ramsar-regional-initiatives-593](http://www.ramsar.org/library/field_date_period%253Avalue/2016/field_tag_body_event/ramsar-regional-initiatives-593);
* **prendre note** des documents d’information SC52-Inf.Doc.04 qui fournit une évaluation des initiatives régionales Ramsar en cours et SC52- Inf.Doc.05 qui contient une stratégie de communication commune pour les initiatives régionales Ramsar;

et de prendre les deux Décisions suivantes :

* **Le Comité permanent approuve** les initiatives régionales Ramsar en cours comme respectant les Directives opérationnelles 2013-2015 et fonctionnant dans le cadre de la Convention dans la période 2016-2018 :
* centre pour l’Afrique de l’Est (RAMCEA),
* centre pour l’Asie centrale et de l’Ouest (RRC-CWA),
* centre pour l’Asie de l’Est,
* centre pour l’hémisphère occidental (CREHO),
* réseau du littoral d’Afrique de l’Ouest (WacoWet),
* réseau du bassin du Niger (NigerWet),
* réseau de la région des hautes Andes,
* réseau du bassin du Río de La Plata,
* réseau des Caraïbes (CariWet),
* réseau des mangroves et récifs [d’Amérique],
* réseau de voie de migration Asie de l’Est-Australasie,
* réseau de la Méditerranée (MedWet),
* réseau de la région des Carpates,
* réseau de la région nordique-baltique (NorBalWet),
* réseau des littoraux de la mer Noire et de la mer d’Azov (BlackSeaWet).
* **Le Comité permanent adopte** les Directives opérationnelles révisées pour les initiatives régionales Ramsar fonctionnant dans le cadre de la Convention 2016-2024 qui ont été soumises à la 52e Réunion du Comité permanent par le Groupe de travail sur les initiatives régionales Ramsar, après son atelier de clôture, le 12 juin 2016.

**Introduction**

1. À la COP7, en 1999, les Parties contractantes à la Convention de Ramsar ont reconnu pour la première fois la coopération régionale comme un moyen efficace de promouvoir et de mieux appliquer les objectifs de la Convention. Cette reconnaissance a conduit à l’établissement et au développement de mécanismes de coopération régionale officiellement établis et connus, depuis, sous le nom d’« initiatives régionales ». Cette coopération régionale entre les Parties, au niveau international, prend deux formes : soit des *Centres régionaux Ramsar* établis pour la formation régionale et le renforcement des capacités, soit des *Réseaux régionaux Ramsar* établis pour soutenir la coopération régionale.
2. Récemment, à la COP12, en 2015 (Résolution XII.8), les Parties ont rappelé que les initiatives régionales sont des moyens opérationnels de fournir un appui efficace à une application améliorée de la Convention et de son Plan stratégique dans le cadre de la coopération internationale à des questions d’intérêt commun, relatives aux zones humides (paragraphe 1), et ont réaffirmé l’efficacité de la coopération régionale dans le cadre de réseaux et de centres (paragraphe 8).
3. Pour la période triennale écoulée (2013-2015), le Comité permanent a approuvé 15 initiatives régionales (Décision SC46-13) comme satisfaisant aux *Directives opérationnelles 2013-2015 pour les initiatives régionales dans le cadre de la Convention sur les zones humides*, approuvées précédemment par le Comité permanent (Décision SC46-28). À la demande de la COP12 (Résolution XII.8, paragraphe 11), toutes les initiatives ont soumis leur rapport annuel sur les progrès de leurs travaux en 2015 et un plan de travail pour 2016 dans la présentation approuvée par le Comité permanent (Décision SC41-21). Les rapports sont publiés dans leur langue originale (PDF) à l’adresse : [http://www.ramsar.org/library/  
   field\_date\_period%253Avalue/2016/field\_tag\_body\_event/ramsar-regional-initiatives-593](http://www.ramsar.org/library/field_date_period%253Avalue/2016/field_tag_body_event/ramsar-regional-initiatives-593).

**Approbation des initiatives régionales pour la période triennale 2016-2018**

1. Dans la Résolution XII.8, paragraphe 12, la COP12 a demandé « au Comité permanent de continuer d’évaluer chaque année, d’après les rapports soumis, conformément à la présentation adoptée dans la Décision SC41-21 du Comité permanent, le fonctionnement des initiatives régionales Ramsar par rapport aux Directives opérationnelles, l’application de la Convention et le Plan stratégique Ramsar 2016-2024, avec l’appui du Groupe de surveillance des activités de CESP si nécessaire ».
2. D’après les rapports annuels reçus et les informations échangées dans le cadre de contacts réguliers avec les initiatives, le Secrétariat suggère que le Comité permanent approuve les 15 initiatives régionales Ramsar en cours suivantes comme continuant de satisfaire aux Directives opérationnelles et fonctionnant dans le cadre de la Convention durant la période 2016-2018 :

*Quatre Centres régionaux Ramsar :*

* centre pour l’Afrique de l’Est (RAMCEA)
* centre pour l’Asie centrale et de l’Ouest (RRC-CWA)
* centre pour l’Asie de l’Est (RRC-EA)
* centre pour l’hémisphère occidental (CREHO)

*Onze Réseaux régionaux Ramsar :*

* le long de la côte de l’Afrique de l’Ouest (WacoWet)
* dans le Bassin du Niger (NigerWet)
* dans la région des hautes Andes
* dans le bassin du Río de La Plata
* dans les Caraïbes (CariWet)
* dans les mangroves et récifs [d’Amérique]
* le long de la voie de migration Asie de l’Est-Australasie
* en Méditerranée (MedWet)
* dans la région des Carpates (CWI)
* dans la région nordique-baltique (NorBalWet)
* le long des littoraux de la mer Noire et de la mer d’Azov (BlackSeaWet)

1. Certaines ont reçu un financement de départ sur le budget administratif Ramsar pour deux périodes triennales consécutives entre les sessions de la Conférence des Parties. Conformément aux Directives opérationnelles, aucune d’entre elles n’est plus éligible à recevoir des fonds de départ. Aucune des initiatives n’ayant jamais demandé de contributions du budget administratif Ramsar n’a demandé un tel financement pour ses activités en 2016.

**Directives opérationnelles pour les initiatives régionales**

1. La COP12 a donné instruction (dans la Résolution XII.8) « au Comité permanent d’entreprendre une révision des *Directives opérationnelles pour les initiatives régionales en appui à la mise en œuvre de la Convention*, adoptées pour 2013-2015 dans la Décision SC46-28 du Comité permanent et publiées sur le site web de Ramsar, en tenant compte, entre autres, des questions de gouvernance, de capacité, d’appels de fonds et de l’approche programmatique, conformément au Plan stratégique Ramsar et d’adopter les amendements nécessaires à la 52e Réunion du Comité permanent au plus tard » (paragraphe 9) et a approuvé la validité et « pour la période 2016-2018, l’utilisation des *Directives opérationnelles pour les initiatives régionales* en appui à la mise en œuvre de la Convention, adoptées pour 2013-2015 jusqu’à ce que les amendements demandés soient adoptés par le Comité permanent» (paragraphe 10).
2. Au cours de la 51e Réunion du Comité permanent, certaines Parties contractantes ont exprimé leurs préoccupations à l’idée que de nouvelles Directives opérationnelles pour les initiatives régionales soient préparées pour adoption à la 52e Réunion du Comité permanent sans que l’évaluation préalable des initiatives existantes n’ait été terminée et ont proposé d’établir un groupe de travail pour examiner les Directives opérationnelles actuelles et décider comment produire des Directives révisées. Il a également été déclaré que le manque de clarté concernant le statut juridique des initiatives pose des risques potentiels et certaines Parties ont indiqué que tout groupe de travail établi pour examiner les Directives opérationnelles devait examiner en particulier le statut juridique des initiatives régionales.
3. Ces préoccupations ont conduit à l’adoption de la Décision SC51-11 : « Le Comité permanent décide d’établir un nouveau groupe de travail chargé d’examiner les incidences du projet de nouvelles Directives opérationnelles pour les initiatives régionales et demande au Secrétariat de soutenir l’établissement du groupe. » Les Parties ont aussi pris la Décision SC51-13 : « Le Comité permanent décide qu’il convient d’organiser un atelier d’un jour pour réviser les Directives opérationnelles pour les initiatives régionales juste avant la 52e Réunion du Comité permanent. »
4. En février 2016, le Secrétariat a invité les Parties et les chefs des initiatives régionales à indiquer leur intérêt à participer à ce groupe de travail. La composition du Groupe figure dans l’Annexe 1.
5. Les travaux du groupe de travail sur les initiatives régionales Ramsar comprennent une téléconférence initiale qui a arrêté le cahier des charges, le plan de travail, les calendriers et les résultats à produire. Le groupe travaillera sur les directives par consultation électronique avec l’appui du Secrétariat et terminera le texte du projet de nouvelles Directives opérationnelles durant son atelier du 12 juin 2016 à Gland. Le texte final sera ensuite soumis à la 52e Réunion du Comité permanent pour adoption, comme demandé dans la Résolution XII.8.

**Évaluation des réalisations passées des initiatives régionales**

1. À la COP12 (Résolution XII.8, paragraphe 21), les Parties ont demandé au Secrétariat d’évaluer les réalisations des initiatives régionales en matière d’avantages techniques, administratifs et collaboratifs pour les Parties dans leurs régions respectives ainsi que leur efficacité, et d’analyser leurs faiblesses, leurs forces et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et la gestion des initiatives régionales.
2. Pour ce faire, en août 2015, le Secrétariat a envoyé aux chefs de toutes les initiatives régionales une liste de questions visant à rassembler des informations actualisées pour préparer l’évaluation de leurs réalisations de manière organisée et comparable. Un projet de rapport d’évaluation a été soumis au premier atelier des chefs des initiatives régionales, le 22 novembre 2015, et leur réaction a été recueillie durant l’atelier.
3. Dans la Décision SC51-12, « Le Comité permanent donne instruction au Secrétariat de terminer l’évaluation des initiatives régionales Ramsar existantes et de soutenir une stratégie commune de communication tenant compte des commentaires de la présente réunion. »
4. En conséquence, le Secrétariat a invité toutes les Parties à communiquer des commentaires additionnels sur le projet de rapport d’évaluation, en décembre 2015. Le rapport d’évaluation révisé qui en a résulté est disponible dans le document d’information SC52-Inf.Doc.04.

**Stratégie de communication commune pour les initiatives régionales Ramsar**

1. Le Secrétariat a préparé une séance interactive durant l’atelier du 22 novembre 2015 pour analyser les besoins en communication des initiatives régionales. Après l’atelier, conformément à la Décision SC51-12 du Comité permanent (voir ci‑dessus), le Secrétariat a invité toutes les Parties à répondre à un questionnaire spécifique. D’après les commentaires reçus, les points clés d’une stratégie de communication commune pour les initiatives régionales Ramsar sont disponibles dans le document d’information SC52-Inf.Doc.05.

**Annexe 1**

**Composition du nouveau Groupe de travail sur les initiatives régionales Ramsar, mai 2016**

(actuellement en cours de traduction en français)

(showing Contracting Parties and Regional Initiatives represented)

**Africa: 10 Parties represented (11 participants)**

Mr Kossi Agbeti (Togo National Focal Point)

Mr Tanguy Assana (Central African Republic NFP)

Ms Ghania Bessah (Algeria, Mediterranean Wetlands Initiative/MedWet)

Mr Kawsu Jammeh (Gambia NFP, CEPA FP, new Senegal River Basin Initiative)

Mr Lamech Kaboré (Burkina Faso NFP, Niger River Basin Network/NigerWet)

Mr Abdou Khane (Senegal NFP, Chair Standing Committee Sub-Group on Finance, new Senegal River Basin Initiative)

Mr Djimasngar Mbaiti (Chad NFP)

Ms Volatiana Rahaniotriniaina (Madagascar NFP)

Mr Evariste Rufuguta (Burundi NFP, Ramsar Centre for Eastern Africa/RAMCEA)

Mr Hervé Saboro (Central African Republic Mission in Geneva)

Mr Griffin Shanungu (Zambia NFP)

**Asia and Oceania: 6 Parties represented (9 participants)**

Mr Raphaël Glemet (IUCN, Secretary new Indo-Burma Initiative)

Ms Shirin Karryeva (Turkmenistan CEPA NGO FP, new Central Asia Initiative)

Mr Guanchun Lei (China, STRP member, Ramsar Regional Centre – East Asia/RRC-EA, East Asian-Australasian Flyway Partnership/EAAFP)

Mr Antonio Manila (Philippines)

Mr [Spike](mailto:chief@eaaflyway.net) Millington (Chief Executive EEAFP)

Mr Abdul Qaimkhani (Pakistan STRP FP)

Mr Sadegh Sadeghi Zadegan (I. R. Iran, Coordinator Ramsar Regional Centre – Central and West Asia /RRC-CWA)

Mr Seung Oh Seo (Acting Executive Director RRC-EA)

Mr Brijesh Sikka (India STRP FP, CEPA FP)

**Europe: 6 Parties represented (7 participants)**

Mr Alexei Andreev (Republic of Moldova STRP FP, Black Sea Coastal Wetlands Initiative /BlackSeaWet)

Mr Grigore Baboianu (Romania, Coordinator BlackSeaWet, Carpathian Wetland Initiative/CWI)

Mr Delmar Blasco (Coordinator MedWet)

Mr Ján Kadlečík (Slovakia, Coordinator CWI)

Ms Jenny Lonnstad (Sweden NFP, CEPA FP, Chair Nordic-Baltic Wetlands Initiative/NorBalWet)

Ms Olesya Petrovych (Ukraine CEPA FP, BlackSeaWet, CWI)

Ms Ekaterina Veselova (Russian Federation Administrative Authority, BlackSeaWet, NorBalWet)

**Latin America and the Caribbean: 11 Parties represented (14 participants)**

Ms Aixa Avendaño (Argentina, Coordinator Regional Initiative for the Conservation and Wise Use of High Andean Wetlands/HAW)

Mr Alvaro Baez (Bolivia, Regional Initiative for the Conservation and Wise Use of the Plata River Basin)

Ms Laura Benzaquen (Argentina, Coordinator HAW)

Mr Hector Conde (Cuba, Coordinator Caribbean Wetlands Regional Initiative/CARIWET)

Mr Felipe Costa (Brazil, Ministry of Foreign Affairs)

Ms Dafne Dominguez (Guatemala)

Ms María Claudia García (Colombia NFP, new Amazon Basin Initiative)

Ms Kafi Gumbs (UK/Anguilla local contact)

Ms Georgina Mariona (El Salvador, Coordinator Regional Initiative for the Integral Management and Wise Use of Mangroves and Coral Reefs)

Ms Juana Peña (Dominican Republic, Coordinator Mangroves and Coral Reefs)

Ms Zuleika Pinzon (Panama NFP, Coordinator Ramsar Regional Centre for Training and Research in the Western Hemisphere/CREHO)

Mr Walter Regueiro (Uruguay NFP, Coordinator La Plata River Basin)

Mr Gustavo Rey (Bolivia, La Plata River Basin)

Ms Claudine Sakimin (Suriname, Coordinator CARIWET)